



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E46948

VALABLE JUSQU'AU 26/05/2025

ÉDITÉ LE 23/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1972

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 12/06/2003  
199 500

Raison sociale : SARL VIVIEN

2 A RUE DES CHAMPS DE BERTIN  
85640 MOUCHAMPS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC LA ROCHE SUR YON 448576538

Siret : 448 576 538 00020

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5422098

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 20726726304

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 20726726304

Situation fiscale et sociale : A jour au 23/02/2024

Téléphone : 02 51 66 28 68

Portable :

Site Internet : www.sarlvivien.fr

E-mail : laurent.vivien@sarlvivien.fr

Fax :

Responsabilité légale :

VIVIEN LAURENT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / VIVIEN CORINNE  
CO-GÉRANTE / VIVIEN CORINNE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> (Technicité courante) Mention RGE	12/05/2022
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	12/05/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	12/05/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste)	12/10/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	12/05/2022

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LA ROCHE-SUR-YON  
18 IMPASSE GASTON CHAVATTE  
85000 LA-ROCHE-SUR-YON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.